



RECUEIL des interventions

Collectivités locales et PRÉVENTION des DÉCHETS

Pourquoi et comment agir ? Avec quels moyens ?

15 juin 2010 • Paris



L'opération « Commerce Engagé »

Commerçants et consommateurs réunis autour d'une démarche de réduction des déchets

Nadine POUILLARD

SIVED, Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets du centre Var

1 Place de la Liberté – 83136 Neoules

Tél. : 04 98 05 23 53 - Fax : 04 98 05 23 56 – sived@sived83.com

Pascal MAYOL

Ecoscience Provence

Hôtel de Ville – 83170 La Celle

Tél. : 04 94 69 44 93 - Fax : 04 94 69 44 93 – pmayol@ecoscienceprovence.com

Une collaboration fructueuse et un programme Engagé !

Un mode de consommation infiniment croissant, exponentiellement énergivore et surproducteur de déchets ne peut pas s'envisager de manière durable au regard des réalités physiques et biologiques de notre planète. Pollution et surexploitation des ressources naturelles, réchauffement climatique et perte de biodiversité sont les enjeux auxquels notre société doit faire face, alors que dans le même temps s'annonce une crise énergétique majeure.

Pour faire face et prévenir ces enjeux, un syndicat de 14 communes varoises, le **SIVED** s'est rapproché de l'association **Ecoscience Provence** (association à caractère scientifique agréée pour la conservation de l'environnement) afin de développer un programme visant à changer les comportements de consommation des habitants du territoire.

Les objectifs du programme sont multiples. Ils visent à considérer les enjeux écologiques, énergétiques et financiers liés à la consommation des ménages tout en favorisant la diminution à la source des déchets ménagers et la valorisation raisonnée des tonnages restants.

Suite à une étude menée par Ecoscience Provence en 2006 sur la distribution des sacs à usage unique, le programme du **Commerce Engagé** prend forme. La première étape consiste à supprimer progressivement la distribution de sacs à usage unique dans les commerces, en guise d'amorce pédagogique du dispositif.

Pour se faire, deux outils sont créés :

- **Le label Commerce Engagé**, permettant aux consommateurs d'identifier les commerçants inscrits dans une démarche de responsabilité écologique. A ce titre, des ambassadeurs visitent les foyers des 45 000 habitants du SIVED pour distribuer des sacs réutilisables aux couleurs du label et sensibiliser les consommateurs sur l'intérêt de l'opération. La première version du cahier des charges du label (valable depuis 2008) concerne spécifiquement la diminution des sacs à usage unique en temps que première étape de la démarche.
- **L'Agence Territoriale de la Consommation Durable**, gérant la coordination et la logistique liées à la diminution des sacs à usage unique (centrale d'achat, de gestion et de distribution des substituts). L'ATCD veille également au respect du cahier des charges du label.

L'évolution du Commerce Engagé

L'année 2009 a été mise au profit d'une vive prospection chez les commerçants de la zone, combinée à des travaux d'étude pour faire évoluer le label vers une nouvelle mouture : plus engageante face à l'urgence écologique, mais toujours conforme aux réalités locales.

Résultats de ces efforts : le seuil symbolique des 50 Commerces Engagés a été dépassé sur le territoire en 2009 ! Réunis, pour la plupart, en novembre dernier lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2009, les Commerces Engagés ont décidé de faire évoluer le label vers de nouvelles applications (promotion des produits peu transportés, peu emballés, réutilisables et biodégradables, réutilisation des emballages, ...). **De nouveaux engagements sur la réduction des déchets se sont ainsi greffés à la nouvelle version du cahier des charges du label.**

Parallèlement, le label Producteur Engagé a été développé pour promouvoir les circuits économiques courts sur le territoire. Cette démarche a pour ambition de rapprocher les producteurs, les commerçants et les consommateurs du territoire afin de permettre à chacun de « consommer local ». Le programme Commerce Engagé tente ainsi de favoriser une économie locale représentant **moins d’emballages, moins de déchets, et moins d’émissions de gaz à effet de serre**.

Par le biais du Commerce Engagé et du Producteur Engagé, la sensibilisation environnementale et le message écologique sont relayés par les commerçants et les producteurs. De nouveaux comportements de consommation et le soutien aux filières économiques écologiquement vertueuses font évoluer ce territoire dans une dynamique d’économie sociale, solidaire et écologique.

Quelques exemples de Commerces Engagés

Le label Commerce Engagé est une démarche volontaire, évolutive et d’intérêt public. Comme l’indique les exemples suivants, chaque commerçant œuvre à sa manière à la réduction des déchets :

- Etablissement Barjon

Cette jardinerie figure parmi les commerçants pilotes du dispositif. Ses gérants se sont rapidement engagés dans la suppression des sacs jetables et proposent la récupération des matériaux. Ils ont instauré à l’entrée de leur magasin le "troc à pots" où chacun est libre de déposer et récupérer des pots de fleurs usagés.

- Confit Nature

Cette commerçante confectionne et commercialise une large gamme de confitures et sirops "maisons". En tant que Commerce Engagé, elle a s’est engagée à progressivement supprimer les sacs jetables. Elle propose également une consigne de pots de confiture et de bouteilles de sirops très appréciée par sa clientèle.

- Hair Nature

Ce coiffeur s’inscrit sur le même principe de suppression de sacs jetables. Le magasin dispose en plus d’un stock de shampoings et de produits de beauté destiné à être distribué dans des contenants réutilisables rapportés par la clientèle.

- Super U

Cette grande surface figure aussi parmi les commerçants pilotes du Commerce Engagé. Il a été un des premiers à stopper la distribution massive de sacs jetables sur le territoire. Il propose aussi la distribution "en vrac" de vin grâce à l’installation d’un « écodistributeur » dans son magasin. Le gérant de ce supermarché prévoit d’installer plusieurs de ces machines pour la distribution d’autres produits (eaux minérales, produits ménagers, lessives, ...).

De nouveaux projets pour aller toujours plus loin dans les comportements de consommation durables...

- Le retour de la consigne

Les emballages de boissons en verre sont généralement prévus pour être utilisés plusieurs fois. Néanmoins cela n’est pas vrai dans le secteur des bouteilles de vin. Or, la production des emballages en verre implique une consommation de matières premières et d’énergie relativement conséquente. La collecte et le traitement du verre est également énergivore et entraîne des rejets de substances toxiques, sans oublier les coûts qui y sont associés : pour la collectivité, le coût du traitement du verre s’élève à 160€/t.

Lors d’une enquête menée en 2009 par Ecoscience Provence sur le territoire du SIVED, 8 personnes sur 10 se sont déclarées favorables au retour de la consigne. En mars 2010, viticulteurs (Producteurs Engagés), Commerçants Engagés et partenaires impliqués dans la consigne, se sont réunis pour définir ensemble un plan d’action devant permettre la mise en place du dispositif.

- L’emballage dans la restauration portée à domicile

Dès le mois de mai, une nouvelle étude intitulée : « Comment passer du jetable au durable dans la restauration portée ? » sera conduite par Ecoscience Provence en collaboration avec le SIVED et les Commerces Engagés. Aujourd’hui, le portage de plats cuisinés sur le territoire du SIVED se fait principalement dans des barquettes jetables en plastique rigide et représente de grandes quantités de déchets superflus. Des alternatives existent pourtant...

Des solutions, considérant les impératifs économiques, écologiques et sanitaires de la profession, seront proposées aux utilisateurs et distributeurs de la restauration à domicile afin de réduire les déchets produits.

Plus de renseignements sur le site www.commerce-engage.com